



Pôle emploi



CFDT POLE EMPLOI

Paris, le 13/12/2019

RÉFORME DES RETRAITES

LE GOUVERNEMENT DOIT REVOIR SA COPIE.

**LA CFDT POLE EMPLOI APPELLE LE PERSONNEL
DE POLE EMPLOI A SE MOBILISER MASSIVEMENT
MARDI 17 DECEMBRE**

Malgré la phase de concertation des mois passés, la réforme des retraites présentée mercredi 11 décembre par le 1^{er} Ministre persiste sur la voie d'une réforme budgétaire. Elle prévoit des mesures financières injustes et inutiles.

Pour la CFDT la ligne rouge a été franchie !

LA LIGNE ROUGE

Instauration d'un « âge d'équilibre » à 64 ans pour la retraite à taux plein.

Cette augmentation de l'âge de départ touchera dès 2022 la génération née en 1960 ! (et aboutira à voir sa pension amputée d'un "malus" fixé pour l'instant à 5% par an pour ceux qui n'auront pas atteint les 64 ans).

La CFDT demande le retrait de ce point dans le projet de réforme !

FAIBLE RECONNAISSANCE DE LA PENIBILITE AU TRAVAIL

Pour la CFDT, les quatre critères de pénibilité écartés par le gouvernement en 2017 doivent être réintégrés pour que toutes les personnes exposées à de la pénibilité puissent partir plus tôt à la retraite.

UN MINIMUM DE PENSION INSUFFISANT

Pour la CFDT une carrière complète au SMIC mérite une pension bien supérieure à 85 % du SMIC.

OUI AU REGIME UNIVERSEL ET SOLIDAIRE DE LA RETRAITE A POINTS MAIS....

C'est une revendication de la CFDT depuis 2010 pour plus de justice sociale pour les femmes, les travailleurs précaires, les bas salaires.

Mais pour éviter les baisses de pension, les mesures de revalorisation salariale des agents publics ainsi que la sécurisation de la valeur des points doivent être négociées et clarifiées !



La CFDT POLE EMPLOI a déposé un préavis de grève MARDI 17 DECEMBRE et appelle le personnel de Pôle Emploi à se mobiliser massivement pour que le gouvernement revoie son projet de réforme des retraites :

- pour le retrait de l'âge d'équilibre de départ à la retraite à 64 ans.
- pour davantage de justice sociale dans le nouveau système de retraite.